

Lille, le 25 janvier 2023

Mesdames, Messieurs, les membres  
du conseil d'administration de  
l'Université de Lille

**Objet : Ordre du jour du conseil d'administration plénier du 9 février 2023**

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister au conseil d'administration plénier de l'Université de Lille le :

**Jeudi 9 février 2023  
à 13h30  
Siège de l'Université – Salle 028**

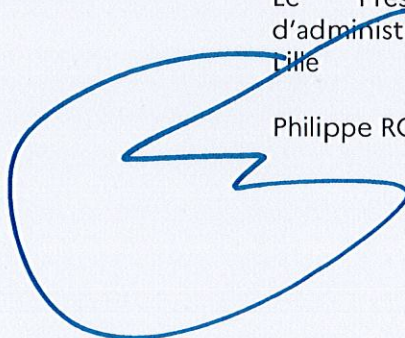
L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration plénier du 15 décembre 2022 (*délibération*)
2. *En matière institutionnelle*
  - 2.1. Convention cadre avec la MEL (*délibération*)
  - 2.2. Contrat d'objectifs et de moyens de l'ENSAPL (*délibération*)
  - 2.3. Présentation nouveau régime responsabilité budgétaire
  - 2.4. Bilan annuel des actes pris au titre de la délégation du CA au président – année 2022
3. *En matière de relations internationales*
  - 3.1. Débat général sur la stratégie relations internationales
4. *En matière de ressources humaines*
  - 4.1. Modification du dialogue de gestion 2023 (*délibération*)
5. Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du conseil  
d'administration de l'Université de  
Lille

Philippe ROLLET



Lille, le 25 janvier 2023

Mesdames, Messieurs, les membres  
du conseil d'administration restreint de  
l'Université de Lille

**Objet : Ordre du jour du conseil d'administration restreint du 9 février 2023**

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister, à l'issue du conseil d'administration plénier, au conseil d'administration restreint de l'Université de Lille le :

**Jeudi 9 février 2023  
Siège de l'Université – Salle 028**

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration restreint du 15 décembre 2022 (*délibération*)
2. *En matière de ressources humaines*
  - 2.1. Prise en charge des cotisations ordinales des professionnels de santé du SUMPPS et du service santé au travail (*délibération*)
  - 2.2. Fixation du seuil de remboursement dérogatoire des nuitées de mission (*délibération*)
  - 2.3. Demandes de remise gracieuse (*délibération*)
3. Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de l'Université de Lille

Régis BORDET

